



# R-co 4Change Green Bonds

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7,4**

#### Univers de gestion

Rating **AA** Score/10 **7,2**

### Taux de couverture

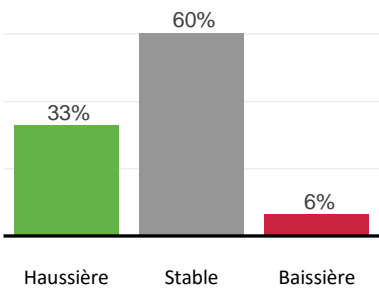
Nombre de titres détenus **124**

Nombre de titres notés **119**

**97%**

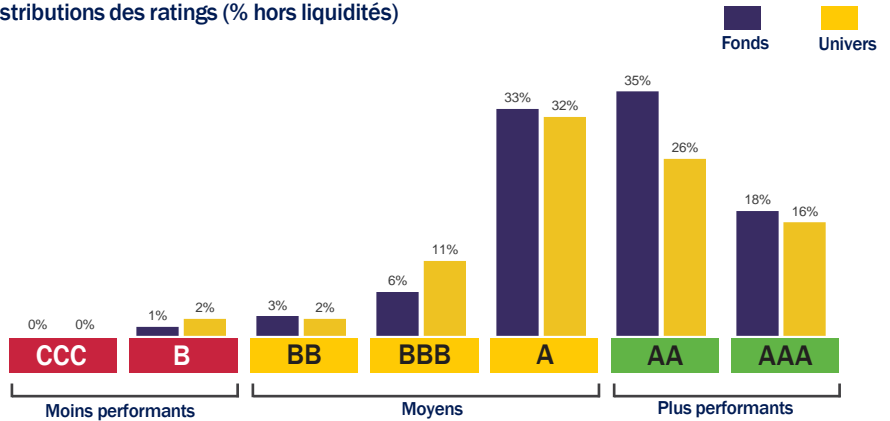
% de l'actif net total du portefeuille

### Evolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

#### Distributions des ratings (% hors liquidités)

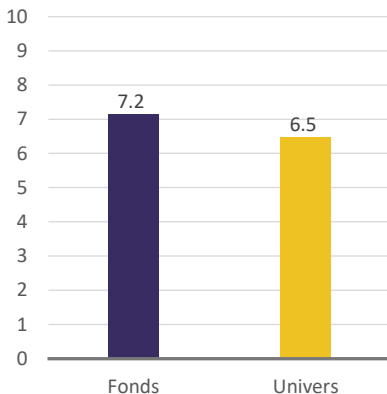


#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

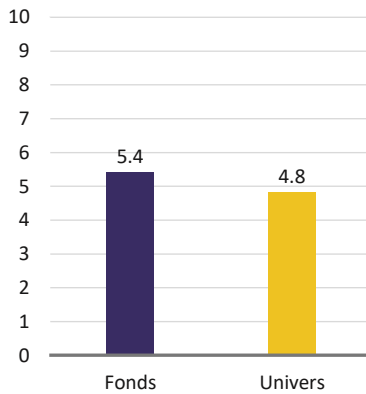
Secteurs	Poids	Non Noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Energie	2.0%	-	-	-	-	-	-	-	0.7%
Matériaux de base	5.4%	-	-	-	-	0.5%	2.5%	0.6%	1.8%
Services aux collectivités	21.7%	-	-	-	-	-	6.8%	7.0%	7.9%
Industrie	5.1%	-	-	0.6%	-	0.6%	0.5%	2.7%	0.7%
Services aux consommateurs	0.0%	-	-	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	4.2%	-	-	-	-	0.5%	2.7%	0.6%	0.4%
Santé	1.7%	-	-	-	0.6%	-	1.1%	-	-
Technologie	1.4%	-	-	-	-	1.4%	-	-	-
Financières	50.9%	-	-	-	1.6%	2.5%	17.8%	22.4%	6.6%
Biens de consommation	4.5%	-	-	0.7%	0.7%	1.0%	1.5%	0.6%	-
OPCVM	1.6%	-	-	-	-	-	-	1.6%	-

### Comparaison des notes ESG par pilier

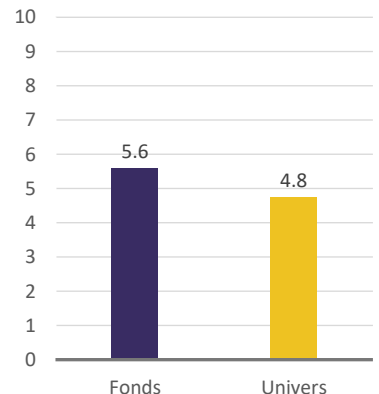
#### E Pilier Environnement



#### S Pilier Social



#### G Pilier Gouvernance





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

**Taux de couverture :**  
% de l'actif net total du portefeuille

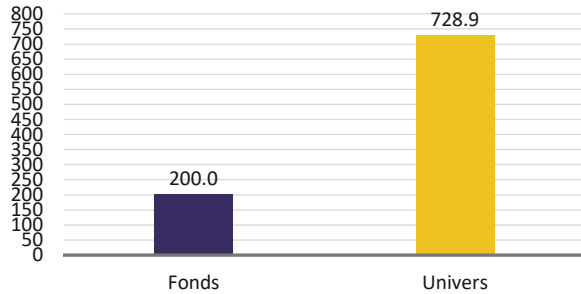
**95%**

**Ecart de contribution à l'intensité carbone :**

**-528,9**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

**Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)**



**Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds**

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	22.5%	129,8	<b>64.9%</b>
Matériaux de base	5.6%	31,1	<b>15.5%</b>
Financières	52.8%	22,3	<b>11.2%</b>
<b>Top 3</b>	<b>80.9%</b>	<b>183,2</b>	<b>91.6%</b>

Note  
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

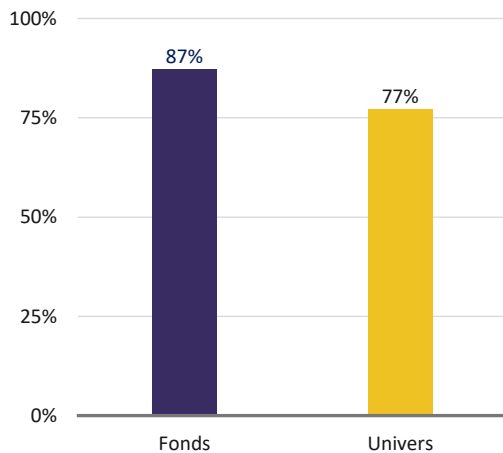
**Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone**

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas	Emissions annuelles (Mt Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ERG SpA	1.6%	AA	8.3	6.1	<b>1.1</b>	1178.95	<b>10.2%</b>
Engie Sa	2.0%	A	7.2	6.9	<b>40.9</b>	733.62	<b>7.9%</b>
Vattenfall AB	1.4%	AA	7.6	7.3	<b>12.2</b>	804.96	<b>5.9%</b>
Air Liquide SA	0.8%	A	5.3	7.2	<b>27.5</b>	1342.45	<b>5.8%</b>
Iberdrola SA	2.1%	AAA	9.2	7.6	<b>15.1</b>	456.72	<b>5.0%</b>
<b>Top 5</b>	<b>8.0%</b>				<b>96.8</b>	<b>4516.7</b>	<b>34.8%</b>

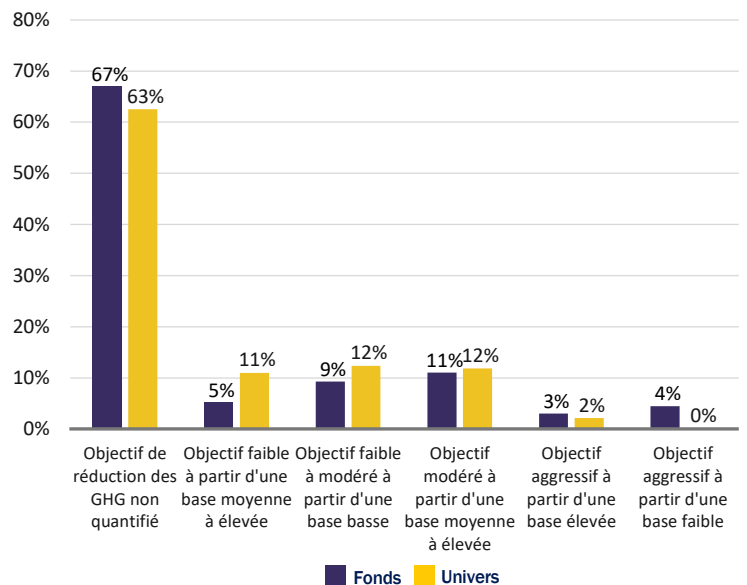
Note  
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'EUR de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

**Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone**



**Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs**



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

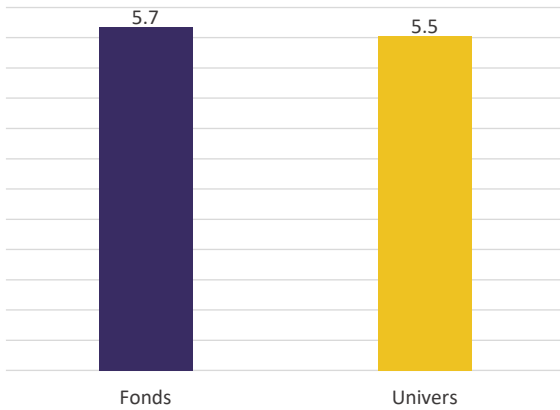


## Transition vers une économie bas carbone

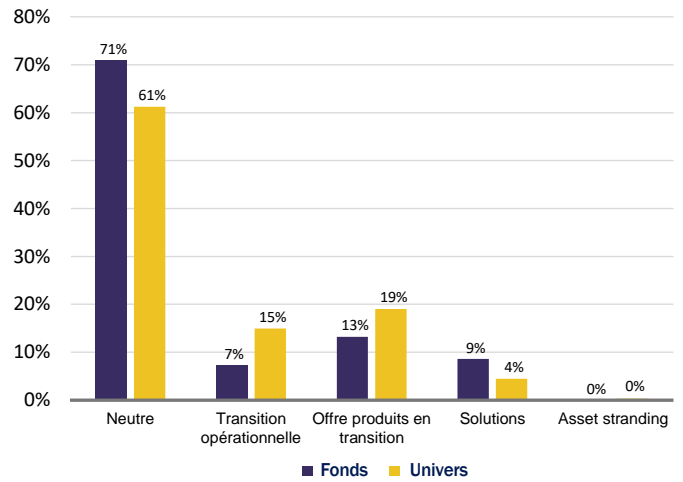
Taux de couverture :

96%

Score de transition vers une économie bas carbone

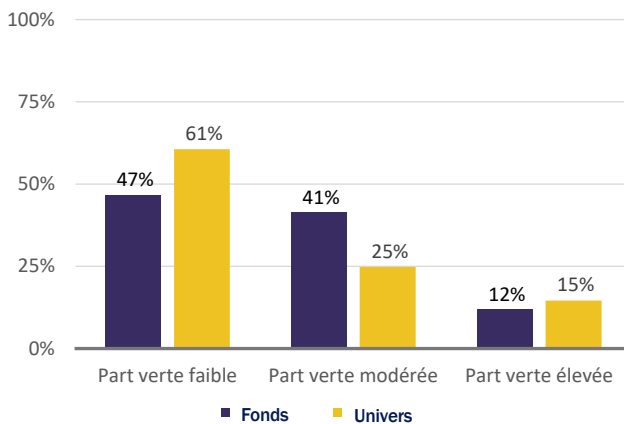


Répartition des émetteurs par catégories de transition

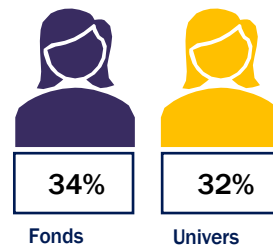


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Focus les principaux contributeurs carbone

### ERG SpA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 179

Note Pilier Environnement (/10)

8,3

Emissions (t CO2 / an)

1 148 300

Objectifs de réduction

> Une exposition faible au risque carbone : (i) 71% du mix énergétique produit par le Groupe a une faible intensité carbone (ENR) - le reste de la production provient du gaz naturel ; (ii) Davantage d'actifs situés dans des pays où la réglementation des émissions carbone est modérée (84% dans les pays de l'Est / Italie et 16% en Allemagne, France, UK).

> Le groupe a cherché entre 2015 et 2018 a modifié son modèle économique et son portefeuille d'actifs : avec des investissements importants (croissance annualisée des capacités en ENR sur la période 2015-18 de 6,6%) et la sortie définitive de ses activités en lien avec le secteur pétrolier, le Groupe a réussi à développer un portefeuille d'actifs renouvelables lui permettant de s'inscrire dans la transition. ERG dispose de 83,5% de capacités en ENR dont +62% en éolien et 18% en hydraulique (partie résiduelle dans le solaire).

> Sur l'ensemble des sites du Groupe, des audits d'impacts environnementaux sont conduits et ils bénéficient tous (100%) de certifications environnementales ISO. Le Groupe travaille également sur des projets visant à optimiser (i) l'utilisation des matériaux afin de réduire la production de déchets dans son fonctionnement et (ii) la consommation d'eau.

> ERG est membre du CDP (note 2019 = B) et l'entreprise a cherché à mettre en place des objectifs de réduction carbone, relativement faibles, qu'elle a soumis aux SBTi : (i) Avril 2019 : ERG a signé la lettre d'engagement des SBTi ; (ii) Mai 2019 : ERG a soumis ses objectifs pour validation des SBTi : (i) réduction de l'indice carbone de production (quantité de CO2 par kWh produit) du Groupe : -14% à 2022 et (ii) la réduction des émissions du scope 2 générées par l'achat d'énergie électrique

### Engie SA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

734

Note Pilier Environnement (/10)

7,2

Emissions (t CO2 / an)

40 900 000

Objectifs de réduction

> Exposition au risque carbone limitée : 90% des actifs du groupe sont bas carbone (gaz naturel, hydraulique, éolien) ; 74% de ses actifs sont localisés en Europe (objectif de réduction de 40% à horizon 2030 vs. 1990 dans le cadre des Accords de Paris)

> Politique active du groupe : (i) Une partie de la rémunération du CEO liée à l'atteinte des objectifs environnementaux du groupe; (ii) Engagement à ne plus construire de nouvelle centrale charbon et fermetures et cessions de centrales charbon (Inde, Australie, Pologne) ; (iii) changement de la méthodologie d'intégration des prix carbone dans les process de décision (différents scénarii de prix, analyse de sensibilité). > Leader de l'industrie solaire à la suite de l'acquisition de 95% de SolaireDirect et 29% de ses capacité en construction dans le solaire à fin 2016

> Objectifs Climat : - membre du CDP (note 2019 = A) et de la SBTi (objectifs audités en ligne avec un scénario 2°C)

- Réduction des émissions (scopes 1 et 3) par kWh, issues de sa production d'électricité, de 52% d'ici 2030 (vs. 2017)

- Réduction des émissions absolues scope 3, provenant de l'utilisation des produits vendus, de 34% d'ici 2030 (vs. 2017)

- Réduction de 85% son intensité de carbone à horizon 2050 (vs.2012), - Volonté d'avoir 58% de son mix énergétique en ENR d'ici 2030 (vs. 28% en 2019)

> La vente de sa participation de 32% dans Suez doit permettre de récupérer une enveloppe d'environ 3Mds€ dont une partie sera investie dans les ENR (objectif d'une génération d'électricité solaire et éolienne de 4GW/an contre 3GW/an actuellement).

> Exposition au risque de stress hydrique liée à son activité de production d'énergie thermique (infrastructures principalement au Moyen-Orient et en Afrique). Volonté de réduire la consommation d'eau des activités industrielles de 33Mm3 (-35%) d'ici 2030 (vs. 2019).



## Focus les principaux contributeurs carbone

### Vattenfall AB

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

805

Note Pilier Environnement (/10)

7,6

Emissions (t CO2 / an)

12 200 000

Objectifs de réduction

> L'exposition au risque carbone du groupe est modérée : la majorité des activités de production reposent sur des ressources à faible intensité carbone : ENR (70%) dont hydro-électrique et nucléaire et gaz naturel (28%). A ce jour, les capacités en ENR comptent pour moitié (49%) des capacités totales. Vattenfall possède une intensité carbone inférieure – de 75% inférieure – à la moyenne de son secteur.

> L'implantation géographique (Pays Bas, Suède et Allemagne) expose fortement Vattenfall à des normes strictes sur les émissions GES.

> Initiatives mise en place par le groupe : 60% des investissements dédiés aux ENR, une conversion toujours plus forte vers la biomasse, une amélioration des process de distribution (flotte de véhicules électriques, digitalisation des procédés pour une optimisation de l'énergie consommée), une sensibilisation sur toute sa chaîne de valeur aux émissions GES, des fermetures de site (2 centrales électriques à charbon ont été fermées respectivement à Amsterdam et à Berlin). Engagement du Groupe de sortir du charbon d'ici 2030 (des objectifs régionaux font également partie du plan de durabilité de la société : sortir du charbon en Allemagne d'ici 2030 / Opérations fonctionnant sans combustibles fossiles en Suède d'ici 2021) et d'investir dans les ENR : au T1 2020, Vattenfall a prévu environ 4,2 GW de capacité renouvelable supplémentaire, dont la mise en service est prévue d'ici 2024.

> Initiatives conjointes avec d'autres sociétés permettant d'intégrer davantage d'acteurs dans la transition: à titre d'exemple, (i) Vattenfall et le fabricant polonais de produits chimiques Synthos ont signé un accord pour explorer les possibilités d'éolien offshore en Pologne et dans les pays baltes. En effet, au 1er octobre, le Danemark, la Suède, la Finlande, les trois pays baltes ainsi que l'Allemagne et la Pologne, ont signé une déclaration commune soulignant la nécessité d'accroître la capacité d'énergie éolienne en mer de l'UE d'ici 2050 au travers d'une approche régionale et coopérative ; (ii) Fin septembre, Google a signé un contrat de fourniture d'électricité à base d'éolien avec le Groupe. Google est supposé devenir le principal consommateur du parc finlandais, Piiparinmaki, dont la capacité est 700GWh/an.

> Objectifs de réduction : membre du CDP (note 2019 = A) et de la SBTi (objectifs audités en ligne avec un scénario 2°C)

> Réduction des émissions absolues scopes 1 et 2 de 38% d'ici 2030 (vs. 2017) > Réduction des émissions absolues scope 3 issues de l'utilisation des produits vendus de 20% d'ici 2030 (vs. 2017)

> Du fait de ses activités, Vattenfall consomme des quantités importantes d'eau (~95% de la production d'électricité nécessite beaucoup d'eau), exposant fortement l'entreprise au risque de stress hydrique et d'externalités environnementales négatives. Néanmoins, (i) la présence du groupe dans des pays faiblement exposés au stress hydrique (Allemagne / Pays nordiques) et (ii) l'utilisation de sources alternatives (l'eau de mer représente 80% des volumes d'eau utilisés) permet d'atténuer ce risque. La gestion du stress hydrique est placée sous la responsabilité d'un cadre dirigeant.

### Air Liquide SA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 342

Note Pilier Environnement (/10)

5,3

Emissions (t CO2 / an)

27 500 000

Objectifs de réduction

> Air Liquide a mis en place une stratégie de réduction des émissions de carbone, et le groupe a été félicité pour son action par Climate Action 100+.

- Objectif de réduire l'intensité de ses émissions carbone de 30% d'ici 2025 (Scope 1&2 vs. 2015) et atteindre la neutralité carbone en 2050 (Scope 1&2).

- Stratégie globale de développement des Clean Tech pour toutes les divisions de l'entreprise avec un meilleur positionnement que celui de l'industrie

- Initiatives visant à augmenter l'efficacité énergétique (+5% dans les unités de production) et l'achat d'électricité renouvelable (+70% d'ici 2025 vs. 2015).

- 69% de son électricité provient de sources renouvelables et de sources à faible émission carbone comme le gaz naturel en 2019.

- Risques d'augmentation des coûts liés à la tarification du carbone ou aux plafonds réglementaires avec 98% de son activité qui est liée au gaz industriel et 55% des actifs du groupe qui sont localisés dans des pays avec des réglementations carbone strictes (France, US)

> De très bonnes performances sur le Scope 4 (émissions évitées). 3.6MT CO2 évitées sur ses actifs grâce à l'efficacité énergétique et industrielle des unités de production et 11.2MT évitées chez les clients (différence entre la production de référence sans la solution AL et avec). Le groupe consacre chaque année 100MEuros à la réduction des émissions de CO2 de ses produits ou de ceux de ses clients.

> Membre du CDP (note 2020 = A-, en baisse sur le A de 2019, pas encore de score pour 2021) et du SBTi depuis juillet 2019 - Ambitions 1.5°C mais n'a pas encore d'objectif audité.

> Et annonce récente de la mise en place d'un lien entre le bonus annuel des dirigeants et l'atteinte des objectifs de réduction de CO2 (très rare de voir cela sur une base annuelle), en plus du lien à trois ans plus classique (LTIP).

> Ambitions dans l'hydrogène. Air Liquide se concentre sur le renforcement de sa position concurrentielle sur le marché de l'hydrogène et sur l'ensemble de la chaîne (production, stockage, distribution et nouveaux usages), l'hydrogène pourrait représenter 18% de la consommation d'énergie mondiale en 2050. Et un hydrogène vert sera un des leviers pour décarboner de nombreuses activités.

- Développement d'infrastructures de ravitaillement en hydrogène et de piles à combustible à hydrogène pour des applications industrielles et de mobilité. Air Liquide fournit également de l'hydrogène aux raffineries pour la désulfuration.

- Par rapport aux composants de l'indice MSCI ACWI dans la sous-industrie des gaz industriels, le ratio R&D/ventes sur trois ans de la société est supérieur à la moyenne (0,91% vs 0,60%), en juin 2020.

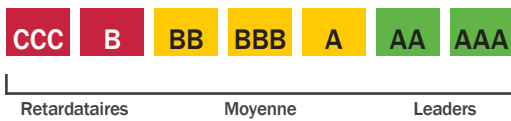
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites. Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

### • Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »
- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

### • Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)